

## Championnats de l'Ain sur Pitch and Putt 2023

Individuel et par clubs

Dimanche 20 août 2023

Golf du Haut Bugey

Chemin du lac 01580-Samognat

09 62 50 47 25

<https://www.hautbugey-agglomeration.fr/sortir-decouvrir/sport/golf-du-haut-bugey/>

Les modifications 2023 sont surlignées en jaune

### Conditions de participation

Le Championnat individuel de l'Ain sur parcours pitch and putt est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, membre de l'Association Sportive d'un Club de l'Ain et à jour de leur certificat médical ou questionnaire de santé 2023 (cf. vade-mecum FFG 2023).

**Index requis** : maximum **53.4** (dames, messieurs et juniors)

Index FFG à la date de clôture des inscriptions, mercredi 16 août 2023 minuit.

NB : cette compétition compte pour la gestion des index  $\geq 26,5$

### Forme de jeu

Les joueurs de 0 à 36.4 jouent en **strokeplay simple sur 18 trous**.

Ils sont répartis en 9 séries (voir tableau ci-dessous).

La série Juniors (filles et garçons) comprend les jeunes nés en 2007 ou après.

Tous les départs se font des repères homologués FFG.

	0 - 18.4	18 trous	strokeplay simple pour tous		
1 <sup>ère</sup> série Dames	≤ 18.4	2 <sup>ème</sup> série dames	18.5-36.4		
1 <sup>ère</sup> série Messieurs	≤ 18.4	2 <sup>ème</sup> série messieurs	18.5-24.4	3 <sup>ème</sup> série mess.	24.5-36.4
1 <sup>ère</sup> série Junior filles	≤ 18.4	2 <sup>ème</sup> série Junior filles	18.5-36.4		
1 <sup>ère</sup> série Junior garçons	≤ 18.4	2 <sup>ème</sup> série Junior garçons	18.5-36.4		

Les joueurs de 36.5 à 53.4 jouent **stableford simple sur 9 trous**.

Ils sont répartis en 4 séries (voir tableau ci-dessous).

La série Juniors (filles et garçons) comprend les jeunes nés en 2007 ou après.

Tous les départs se font des repères homologués FFG.

	36.4 - 53.4	9 trous	stableford simple pour tous
3 <sup>ème</sup> série Dames			36.5 - 53.4
4 <sup>ème</sup> série Messieurs			36.5 - 53.4
3 <sup>ème</sup> Junior filles, nées en 2007 ou après.			36.5 - 53.4
3 <sup>ème</sup> Junior garçons, nés en 2007 ou après.			36.5 - 53.4

### Comportement et étiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

## Classement individuel

Un champion et une championne seront récompensés en brut et net par série.

**La remise des prix individuels aura lieu dimanche 20 août au Golf de Haut Bugey  
1/2h après le retour de la dernière partie**

## Classement par club

Chaque joueur ou joueuse se classant parmi les 3 premiers en brut et/ou en net dans sa série marquera des points pour son club. Un même joueur ou joueuse peut marquer des points en brut et en net.

Par série en brut : 1<sup>er</sup> = 30 pts ; 2<sup>ème</sup> = 20 pts ; 3<sup>ème</sup> = 10 pts      Par série en net : 1<sup>er</sup> = 15 pts ; 2<sup>ème</sup> = 10 pts ; 3<sup>ème</sup> = 5 pts

**La remise du prix par club aura lieu dimanche 27 août au Golf du Domaine de Gonville  
lors de la proclamation des résultats du Championnat de l'Ain par équipes**

*Le règlement général et le règlement spécifique des épreuves individuelles des épreuves fédérales s'appliquent (cf. vade-mecum FFG 2023). Ces règlements généraux sont complétés par le présent règlement particulier. Les règlements et règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Les règles locales sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve.*

## Comité d'épreuve

Le Comité d'épreuve est constitué d'un représentant du Comité de l'Ain et de deux représentants du club accueillant l'épreuve.

## Inscriptions et droits d'engagement au plus tard le 16 août 2023 minuit

- **Index 0-36.4 sur 18 trous :**  
25€ pour les adultes (greenfee 20 € et droit de jeu 5 €)  
15 € pour les juniors (greenfee 10 € et droit de jeu 5 €)
- **Index 36.5- 53.4 sur 9 trous :**  
15 € pour tous (greenfee 10 € et droit de jeu 5 €)
- **Membres du club de Haut Bugey : 5 € pour tous (18 trous ou 9 trous)**

⇒ **Pour les joueurs dont le club ne participe pas au Championnat des clubs de l'Ain par équipes, l'inscription se fait directement sur le site HelloAsso** (le paiement en ligne vaut inscription), éventuellement auprès du golf de Haut Bugey en réglant le droit d'engagement sur le site HelloAsso .

⇒ **Pour les joueurs dont le club participe au Championnat des clubs de l'Ain par équipes, l'inscription se fait auprès de son club qui regroupe et transmet les inscriptions par mail au golf de Haut Bugey [golf@hautbugey-agglomeration.fr](mailto:golf@hautbugey-agglomeration.fr)**

Pour ces clubs, **si les droits d'engagement sont regroupés**, ils se règlent au plus tard le 16 août 2023 par **virement** (RIB disponible auprès du trésorier du Comité [patrice.geindre@wanadoo.fr](mailto:patrice.geindre@wanadoo.fr))

Pour ces clubs, **si les droits d'engagement sont payés individuellement par les joueurs, chacun règle directement en ligne sur le site HelloAsso**. L'inscription n'est validée qu'après règlement des droits d'engagement.

Lien Hello Asso pour ce championnat :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-golf-de-l-ain/evenements/championnat-de-l-ain-pitch-and-putt-2023>



*L'inscription à ce Championnat vaut acceptation du règlement de l'épreuve  
En cas de désistement après la date limite d'inscription, les droits d'inscription sont dus.*